



Compte rendu tenant lieu de procès-verbal du Conseil Municipal

Séance du 8 avril 2022

Ce document est susceptible de modification par les élus. Celles-ci figureront sur le PV suivant.

L'an deux mil vingt-deux, le huit avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune d'Epannes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Epannes, sous la présidence de Monsieur Emmanuel EXPOSITO, Maire.

Présents : **Messieurs** BRISSEAU Pascal, CAILLE Joël, EXPOSITO Emmanuel, FAVRELIERE Jean-Claude, QUEMENER Pierrick, SALLARES Nicolas, FREMENTEAU Bernard.

Mesdames GALLOPIN Véronique, GAUTIER Isabelle, RAVARD Armelle.

Excusés : Mme DONIZEAU Dominique (**pouvoir à Mme GALLOPIN V.**)
Mme MARTIN Stéphanie (**pouvoir à M. SALLARES N.**)
Mme GUIGNARD Chantal (**pouvoir à M. FAVRELIERE J-C**)

Absents : M. BAUDOUIN Nicolas et Mme RAMOS Ophélie

Soit 10 membres présents et 13 votants

Madame RAVARD Armelle a été nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu du Conseil municipal du 17 mars 2022 a été approuvé totalement.

L'ORDRE DU JOUR :

1. Durée d'amortissement des biens BP Commune et BP annexe Locatif (*annule et remplace la délibération n° D05.03.2022*)
2. Création d'un budget annexe pour le lotissement communal « Quartier des Jardins de Ribray 2 »
3. Vote du Budget Primitif 2022 - Commune
4. Vote du Budget Primitif 2022 – Budget Annexe Locatif
5. Vote du Budget Primitif 2022 – Budget Annexe Quartier des Jardins de Ribray

D01.04.2022 : Durée d'amortissement d'immobilisations-Budget principal Commune et BP annexe Locatifs (*Annule et remplace la délibération n°D05.03.2022*)

Les membres du Conseil Municipal doivent se prononcer sur la durée d'amortissement qu'ils souhaitent retenir pour :

Budget principal Commune

- Une subvention d'un montant de 30 286,68€ versée au SIEDS en 2021 – n° inventaire 2041582/2021/002 - Amortissement sur 20 ans

Budget annexe Locatifs

- Un chauffe eau pour un locatif communal acquis pour un montant de 367,61€ en 2021 – n°inventaire 2188/2021/001 – Amortissement sur 5 ans

Adoptée à l'unanimité

D02.04.2022 : Création d'un budget annexe pour le lotissement communal « Quartier des Jardins de Ribray 2 » - Ouverture d'un budget annexe

Par délibération n° D03.10.2021, le Conseil Municipal a autorisé Monsieur le maire à signer l'achat de la parcelle cadastrée AC 288 appartenant alors aux héritiers de Monsieur DEVAUD d'une superficie 4 594m², destinée à l'aménagement d'un futur lotissement communal.

L'instruction budgétaire et comptable M57 stipule que les communes qui sont amenées à effectuer des opérations de viabilisation de terrains dans le but de les vendre, doivent tenir une comptabilité de stock spécifique pour ces opérations. En effet, ces terrains, destinés à la vente, n'ont pas à être intégrés dans le patrimoine de la collectivité. Le budget lotissement est assujéti à la TVA. Dans ce cadre, il convient de créer un budget annexe de comptabilité M57 qui regroupera les écritures comptables du lotissement. La création de ce budget permettra :

- Le suivi de la situation financière du lotissement, de dégager ses propres résultats et de retracer l'affectation donnée à ces résultats.
- De décrire les mouvements financiers qui s'opèrent entre le budget principal de la commune et celui du lotissement avec notamment le transfert du patrimoine et la réaffectation des dépenses déjà engagées ;
- De faciliter la mise en œuvre des obligations fiscales (TVA) ;
- D'isoler les risques financiers.

Adoptée à l'unanimité

D03.04.2022 : Vote du Budget Primitif 2022 – BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Monsieur le Maire propose d'adopter le Budget Primitif principal de la commune, ce dossier ayant été évoqué en commission finances, comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	260 400,00	70 - Produits des services du domaine et ventes diverses	48 100,00
012 - Charges de personnel et frais assimilés	331 508,35	73 - Impôts et taxes	363 562,00
014 - Atténuations de produits	1 400,00	74 - Dotations et participations	161 057,38
65 - Autres charges de gestion courante	52 660,00	75 - Autres produits de gestion courante	3 824,00
66 - Charges financières	4 694,34		
68 – Dotations aux provisions	317,65		

042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 036,11		
023 - Virement à la section d'investissement	25 704,21	002 - Résultat de fonctionnement reporté	107 177,28
Total dépenses	683 720,66	Total recettes	683 720,66

Investissement			
Dépenses		Recettes	
16 - Emprunts et dettes assimilés	34 626,92	10 - Immobilisation corporelle	115 779,51
20 - Immobilisations incorporelles	71 000,00	13 - Subventions d'investissement	72 684,00
21 - Immobilisation corporelles	255 098,40	16 - Emprunts et dettes assimilées	88 198,23
		040 - Opération d'ordre de transfert entre section	7 036,11
		024 – Produits des cessions d'immobilisations	50 000,00
		021 - Virement de la section d'exploitation	25 704,21
		001 – Excédent d'investissement reporté	1 323,26
Total dépenses	360 725,32	Total recettes	360 725,32

Chiffres clés :

En dépenses de fonctionnement, augmentation notamment des articles 60611 à 60622-chap 011 (eau, électricité, combustible et carburant) de 54 % par rapport à 2021 due à la conjoncture actuelle. En chapitre 012, augmentation des charges de personnel par l'arrivée de 2 personnes du Foyer Logement mises à disposition à l'école.

Les dépenses d'investissement sont augmentées de 15 % par rapport à 2021 avec la prévision des travaux de l'église.

Adoptée à l'unanimité

D04.04.2022 : Vote du Budget Primitif 2022 – BUDGET ANNEXE LOCATIF

Monsieur le Maire propose d'adopter le Budget Primitif du budget annexe Locatif, ce dossier ayant été évoqué en commission finances comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
011 - Charges à caractère général	12 293,00	70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	7 940,23
66 - Charges financières	4 100,00	75 – Autres produits de gestion courante	85 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	76 130,68	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 668,72
023 - Virement à la section d'investissement	149 404,75	002 – Résultat de fonctionnement reporté	121 319,48
Total dépenses	241 928,43	Total recettes	241 928,43

Investissement			
Dépenses		Recettes	
16 – Emprunts et dettes assimilés	170 120,51	13 – Subventions d'investissement	435 485,36
20 – Immobilisations incorporelles	1 500,00	16 – Emprunts et dettes assimilés	1 000,00
21 – Immobilisation corporelles	67 000,00		
23 – Immobilisation en cours	453 000,00		
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	27 668,72	040 – Opération d'ordre de transfert entre section	76 130,68
041 – Opérations patrimoniales	2 659,30	041 – Opérations patrimoniales	2 659,30
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	52 731,56	024 – Produits des cessions d'immobilisation	110 000,00
		021 – Virement de la section d'exploitation	149 404,75
Total dépenses	774 680,09	Total recettes	774 680,09

Chiffres clés :

Les dépenses d'investissement ont augmentées par rapport à 2021 par le projet de la Maison d'Assistantes Maternelles.

Les recettes d'investissement ont augmentées par rapport à 2021 par la vente du matériel de boulangerie au boulanger.

Adoptée à l'unanimité

D05.04.2022 : Vote du Budget Primitif 2022 – BUDGET ANNEXE QUARTIER DES JARDINS DE RIBRAY

Monsieur le Maire propose d'adopter le Budget Primitif du budget annexe Quartier des Jardins de Ribray, ce dossier ayant été évoqué en commission finances comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
65 - Autres charges de gestion courante	134 410,68	70 – Produits des services du domaine et ventes diverses	27 400,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	70 913,00	75 – Autres produits de gestion courante	2,00
023 - Virement à la section d'investissement	33 699,66	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	47 055,66
		002 – Résultat de fonctionnement reporté	164 565,68
Total dépenses	239 023,34	Total recettes	239 023,34

Investissement			
Dépenses		Recettes	
040 – Opérations d'ordre de transfert entre section	47 055,66	040 – Opération d'ordre de transfert entre section	70 913,00
001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	57 557,00	021 – Virement de la section de fonctionnement	33 699,66
Total dépenses	104 612,66	Total recettes	104 612,66

Adoptée à l'unanimité

Questions et informations diverses

Étang

- Nettoyage de l'étang réalisé
- Ouverture de la pêche le samedi 9 avril 2022 jusqu'au 6 novembre 2022
- Beaucoup de cartes à la saison vendues malgré l'augmentation du tarif.

Personnel

- Règlement intérieur et la nouvelle feuille de congés (annuels, récupération, ASA) actés par la commission du personnel
- Retour du stagiaire qui était venu en février pendant 3 semaines à compter du 19 avril 2022

Commune

- Demande de M. BRELAY Alain pour l'abattage des peupliers sur plusieurs parcelles de la commune : autorisation acceptée.
- Projet d'embellissement du pont de l'île : peindre les murs et mettre des fleurs
- Des flyers vont être distribués pour les administrés qui ne rentrent pas leurs poubelles chez eux, c'est formellement interdit par la loi en dehors des règles de gestion des déchets.

Cimetière

- M. CAILLE envisage un nettoyage du cimetière après la week-end de Pâques en fonction de la météo. Il recherche des volontaires.
- Une réflexion est en cours pour végétaliser plus d'endroits dans le cimetière.
- Le logiciel cimetière est en bonne voie de finalité pour une utilisation en juin.

Commerces ambulants/Manifestations

- Une fromagère de Taugon (17) a demandé à s'installer le samedi matin devant la boulangerie,
- Une pâtisserie s'installerait aussi le mardi soir sur la grande place avec les autres commerçants déjà présents.
- Le rallye cyclo est prévu le 14 mai : demande de volontaires
- Recherche d'un artificier qui prendrait le relais de l'actuel dans 2 ans.

Syndicat Intercommunal du centre d'incendie et de secours de la Courance

Des investissements sont nécessaires pour mettre aux nouvelles normes la caserne des pompiers. Le prêt financier en cours va certainement être revu : RDV en cours.

Projet de faire adhérer 3 nouvelles communes au Syndicat : Vallans, La Rochénard et Le Bourdet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00

La prochaine séance du Conseil Municipal est prévue le **Judi 21 avril 2022**

Les membres du Conseil Municipal

La secrétaire

Armelle RAVARD

Le Maire

Emmanuel EXPOSITO

Nicolas SALLARES	Pascal BRISSEAU	Joël CAILLE
Stéphanie MARTIN <i>Pouvoir à N. SALLARES</i>	Jean-Claude FAVRELIERE 1^{er} Adjoint	Bernard FREMENTEAU
Nicolas BAUDOUIN <i>Absent</i>	Ophélie RAMOS <i>Absente</i>	Dominique DONIZEAU <i>Pouvoir à V. GALLOPIN</i>
Pierrick QUEMENER 4^{ème} Adjoint	Isabelle GAUTIER	Chantal GUIGNARD 2^{ème} Adjointe <i>Pouvoir à JC FAVRELIERE</i>
Véronique GALLOPIN 3^{ème} Adjointe		